

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

# MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2017

# CYCLISME

*ROUTE U23/ELITES DAMES*



**Fédération Française de Cyclisme**

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : 08.11.04.05.55 (non surtaxé) – E-mail : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr) – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





# ***PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION***

**Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :**

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde et d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif « Elite » concerné et après consultation du Médecin Fédéral et du Manager Général du Haut Niveau et de la Performance.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe. L'intérêt de la performance de l'Equipe de France se situe donc en rapport avec cet objectif prioritaire.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

5 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'Entraîneur national en charge du collectif élite de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.

6 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

7 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

8- Dès finalisation de la convention Sportif de Haut-Niveau / FFC, conformément à l'Article L221-2-1 du Code du Sport, la signature par le sportif sera une condition de sélection.



# CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE ROUTE ELITE DAMES

| MISSION | Intitulé                                       | Date début | Date fin   | Jours | Pays               |
|---------|------------------------------------------------|------------|------------|-------|--------------------|
| 1       | Stage de préparation U23-Elite                 | 5/02/2017  | 13/02/2017 | 9     | Espagne            |
| 2       | Stage U23                                      | 20/02/2017 | 26/02/2017 | 7     | France             |
| 3       | Fleche Wallonne WWT                            | 17/04/2017 | 19/04/2017 | 3     | Belgique           |
| 4       | Stage CLM                                      | 19/04/2017 | 24/04/2017 | 6     | France             |
| 5       | Festival Elsy Jacobs 2.1                       | 27/04/2017 | 30/04/2017 | 4     | Luxembourg         |
| 6       | Stage U23                                      | 21/05/2017 | 25/05/2017 | 5     | France             |
| 7       | Classic Morbilhan 1.1 + GP de Plumelec 1.1     | 25/05/2017 | 27/05/2017 | 3     | France             |
| 8       | Tour de féminin – Krasna Lipa                  | 3/07/2017  | 10/07/2017 | 8     | République Tchèque |
| 9       | La Course by Le Tour WWT                       | 18/07/2017 | 20/07/2017 | 3     | France             |
| 10      | Stage de préparation des Championnats d'Europe | 21/07/2017 | 25/07/2017 | 5     | France             |
| 11      | Jeux de la Francophonie                        | 24/07/2017 | 29/07/2017 | 6     | Cote d'Ivoire      |
| 12      | Championnat d'Europe                           | 31/07/2017 | 6/08/2017  | 7     | Danemark           |
| 13      | Trophée d'Or 2.2                               | 20/08/2017 | 24/08/2017 | 5     | France             |
| 14      | GP de Plouay WWT                               | 25/08/2017 | 27/08/2017 | 3     | France             |
| 15      | Stage de préparation des Championnats du Monde | 4/09/2017  | 9/09/2017  | 6     | France             |
| 16      | Championnats du Monde                          | 15/09/2017 | 24/09/2017 | 10    | Norvège            |



# ***MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE***

## **Stages**

### **Stage de préparation – U23- Elite**

***05 – 13/02/2017***

#### **➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Résultats : Top 10 du championnat de France, top 10 sur les manches de Coupe de France Elites Dames ;
- Proposition des CTS et/ou clubs de DN ;
- Performances significatives en 2016 ;
- Sportives ayant honoré une ou des sélections en équipe de France au cours de la saison 2016 (Juniors- U23- Elite).

#### **➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Athlètes figurant en catégorie U23 ;
- Comportement lors des stages ou courses Equipe de France de la saison précédente ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme .

# Stage de préparation – U23

**20 – 26/02/2017**

---

## ➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Résultats : Top 5 du championnat de France U23, top 20 au général de la Coupe de France Elite Dames ;
- Proposition des CTS et/ou clubs de DN ;
- Performances significatives en 2016 ;
- Sportives ayant honorés une ou des sélections en équipe de France au cours de la saison 2016 (Juniors- U23- Elite).

## ➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Athlètes figurant en catégorie U23 ;
- Comportement lors des stages ou courses Equipe de France de la saison précédente ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme.

# Stage du Contre- La- Montre

**U23- Elite**

**20 – 24/04/2017**

---

## ➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Résultats : Top 20 sur CLM 1.1 et 1.2 en 2016 ; Top 10 sur CLM 2.1 ou 2.2 en 2016 ; Top 12 au championnat de France Elite CLM 2016, Top 6 U23 au championnat de France 2016 ; Top 5 championnat de France Junior de CLM 2016 ;
- Performances sportives de début de saison 2017 ;
- Membres du pôle France piste endurance- CLM de Bourges (U23 dames) ;
- Sélection en équipe de France au cours de la saison 2016 (Juniors- U23- Elite).

### **➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

Sont sélectionnées les sportives démontrant des qualités spécifiques de spécialistes en Contre la Montre en vue de se perfectionner dans cette spécialité et de se préparer aux échéances internationales de CLM.

Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur l'année 2016 en ce qui concerne les performances sur les CLM et en prenant en compte le niveau de performance sportif démontré sur les épreuves de début de saison 2017 (épreuves nationale et internationales).

## **Stage technico-tactique– U23**

### **20-25/05/2017**

---

### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Résultats : Top 10 sur les manches de Coupe de France 2017; Top 5 au classement Espoir des manches de la coupe de France 2017 ;
- Participation à des courses internationales ;
- Sélection en équipe de France au cours de la saison 2017 .

### **➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

Sont sélectionnées les sportives démontrant des qualités spécifiques de rouleuses- puncheuses et de grimpeuses en vue des courses de la classique Morbihan et du GP de Plumelec ainsi qu'en perspective de la sélection à la course à étape en république tchèque de début juillet.

Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la période de mars à mai en prenant notamment en compte les épreuves internationales et les coupes de France.

# Stage de préparation des championnats d'Europe– U23- Elite

## 21-25/07/2017

---

### ➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Voir critères de sélection aux championnats d'Europe

### ➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées les sportives sélectionnés aux Championnat d'Europe

# Stage de préparation des championnats du Monde

## 4-9/09/2017

---

### ➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Voir les critères de sélection aux championnats du Monde

### ➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées les sportives sélectionnés au Championnats du Monde

# Compétitions

## Flèche Wallonne - WWT

***Huy (Bel) – 19/04/2017***

---

Course difficile et usante, avec de nombreuses ascensions, de la pente (notamment Mur de Huy).

### ➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT, 1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 20 championnat de France 2016
- Top 15 sur les manches de la Coupe de France Dames 2017

### ➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (Voir ci-dessus) ;
- Comportement lors des stages équipe de France en cours de saison ou saison précédente ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;
- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats du Monde)

***Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la période de mars-avril en prenant notamment en compte les épreuves internationales et les coupes de France.***

## Elsy Jacobs 2.1- Luxembourg

***(Luxembourg) – 28-30/04/2017***

---

Course à étapes : 1 prologue – 2 étapes en ligne – Circuits vallonnés – Profil polyvalent, puncheur-rouleur

### ➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT ; 1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes des épreuves WWT ; 2.1 ; 2.2
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 20 sur Championnat de France 2017
- Top 10 sur les manches de la Coupe de France Dames

### **➡ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (Voir ci dessus) ;
- Comportement lors des stages équipe de France en cours de saison ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;
- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats d'Europe)

## **Classic Morbihan 1.1 – GP de Plumelec 1.1**

### ***Plumelec – 26-27/05/2017***

---

Classic Morbihan : circuit plutôt roulant, voire vallonné, avec exposition au vent. Circuit final avec une côte (Cadoudal)

GP Plumelec : circuit exigeant et usant avec répétition d'un côte (Cadoudal). Circuit à profil polyvalent, puncheur, grimpeur.

### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT. 1.1. 1.2
- Top 20 sur les étapes des épreuves WWT ; 2.1 ; 2.2
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 15 sur le Championnat de France 2016
- Top 15 sur les manches de la Coupe de France Dames 2017

### **➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (Voir ci dessus) ;
- Comportement lors des stages et courses équipe de France en cours de saison ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;

- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats du Monde)

*Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la période de mars-mai en prenant notamment en compte les épreuves internationales et les coupes de France.*

## **Tour de Féminin 2.2- Krasna Lipa (République Tchèque) – 6-9/07/2017**

---

Course à étapes de 4 jours (5 demi-étapes) : circuits vallonnés et exigeants, arrivées sinueuses et techniques – CLM vallonné – Course à profil polyvalent, puncheur – rouleur, grimpeur.

### **⇒ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT ;1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes des épreuves WWT ; 2.1 ; 2.2
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 15 sur les manches de la Coupe de France Dames

### **⇒ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

L'équipe sélectionnée sur cette épreuve sera majoritairement composée de filles de la catégorie U23.

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (Voir ci dessus) ;
- Comportement lors des stages équipe de France en cours de saison ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;
- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats d'Europe)

*Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la période de mars à début juin en prenant notamment en compte les épreuves internationales et les coupes de France (la sélection sera faite avant le championnat de France).*

## **La Course by le Tour - WWT Briançon (Fra) – 19/07/2017**

---

Parcours de 66 kms empruntant le tracé du Tour de France : col de l'Izoard. Profil montagneux – Circuit à profil grimpeur.

### ➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT, 1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2
- Top 15 sur les manches de la Coupe de France Dames 2017

### ➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

La sélection prend en compte les facteurs suivants :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (épreuve de montagne difficile) ;
- Comportement lors des stages équipe de France en cours de saison ou saison précédente ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;
- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats du Monde)

*Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la période de mars-juin en prenant notamment en compte les épreuves internationales et les coupes de France.*

## **Les Jeux de la Francophonie** ***Abidjan (Côte d'Ivoire) – 24-28/07/2017***

---

Parcours comprenant 54,5 en km en bord de mer puis 3 tours de 24 kms, annoncé sans difficulté sur le guide technique.

### ➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Etant une épreuve de démonstration, mettant en avant l'usage de la langue française dans le sport, cette sélection n'entre pas dans un enjeu sportif fort. L'équipe sera constituée de 4 sportives.

## **WWT – GP de Plouay** ***Plouay – 27/08/2016***

---

Circuit vallonné

### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant obtenu l'un des résultats parmi les suivants (classement scratch) :

- Top 40 sur Epreuves classées WWT ; 1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes des épreuves WWT ; 2.1 ; 2.2 ;
- Top 30 sur le classement général des épreuves 2.1 ; 2.2 ;
- Top 15 sur Championnat de France ;
- Top 10 sur les manches de la Coupe de France Dames .

### **➡ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

La sélection prend en compte les facteurs suivant :

- Aptitudes au parcours de la course ciblée (circuit vallonné) ;
- Comportement lors des stages équipe de France en cours de saison ;
- Composition du collectif ;
- Formation de l'athlète à long terme ;
- Préparation des échéances ultérieures (notamment les Championnats du Monde).

# Championnats d'Europe

## U23/Elite Dames

### *Garnish (Danemark) – 2-5/08/2017*

---

La participation maximale de titulaires pour la France est la suivante, sous réserve d'absence de modification réglementaire (UCI) :

| Spécialité      | Femmes                                |
|-----------------|---------------------------------------|
| CLM             | 2 Elites/ 2 U23                       |
| Course en Ligne | 8 (dont au minimum 2 U23 ou 2 Elites) |

Le profil de l'épreuve n'est pas publié à la date de la rédaction des modalités de sélection.

#### *Epreuve Contre- la- monte*

L'épreuve attribue un titre « U23 » et un titre « Elite »

#### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- **Catégorie Elite Dames**

La sélection sur l'épreuve CLM ne dépend pas systématiquement de la sélection sur l'épreuve en ligne. Les coureurs peuvent ou non participer aux 2 épreuves. Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Top 20 aux CLM des épreuves WWT, 1.1; 2.1 ;
- Top 10 aux CLM des épreuves 2.2, 1.2 ;
- Top 3 sur les CLM d'épreuves nationales ;
- Podiums internationaux des Championnats du Monde ou d'Europe des années précédentes.

- **Catégorie U23 Dames**

La sélection sur l'épreuve CLM ne dépend pas systématiquement de la sélection sur l'épreuve en ligne. Les coureurs peuvent ou non participer aux 2 épreuves. Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Top 30 aux CLM des épreuves WWT, 1.1; 2.1 ;

- Top 20 aux CLM des épreuves 2.1, 1.2 ;
- Top 10 sur les CLM d'épreuves nationales ;
- Podiums internationaux des Championnats du Monde ou d'Europe des années précédentes.

### **➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçantes de l'épreuve contre-la-montre :**

Sont sélectionnées, au maximum, 2 Elites Dames et 2 U23 Dames titulaires démontrant des qualités spécifiques de rouleuse en adéquation avec le parcours spécifique du Contre-la-montre des Championnats d'Europe 2017. Cette sélection est indépendante de l'épreuve en ligne. Cependant, les remplaçantes peuvent être des coureurs titulaires de l'épreuve en ligne.

## ***Epreuve route en ligne***

L'épreuve permet d'attribuer 2 titres au sein d'une seule épreuve :

- Elites Dames
- U23 Dames

### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Top 30 (top 40 pour les U23) sur les compétitions internationales classées WWT ; 1.1 ; 1.2 ; 2.1; 2.2 (scratch) ;
- Top 5 (top 10 pour les U23) lors des manches de Coupe de France dames (scratch) ;
- Top 5 (top 10 pour les U23) Championnat de France (scratch).

### **➡ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçantes :**

Dans le cas probable d'un circuit roulant, la composition de l'Equipe de France favorisera une équipe avec des profils de rouleuses, sprinteuses en prenant en compte :

- Les résultats internationaux ;
- Les expériences et performances internationales de l'athlète dont celles relatives aux championnats internationaux ;
- La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le collectif France et notamment à contribuer à la performance de l'Equipe de France visant une médaille ;
- Les qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours caractéristiques proches des parcours des Championnats d'Europe et des rôles éventuels assignés au sein de l'équipe.

Annonce de la sélection : semaine du 10 juillet 2017

# Championnats du Monde Elite

***Bergen (Nor) – 18-24/09/2017***

La participation maximale de titulaires pour la France est la suivante, sous réserve d'absence de modification réglementaire (UCI) :

| Spécialité      | Femmes |
|-----------------|--------|
| CLM             | 2      |
| Course en Ligne | 6      |

Le nombre de coureurs qualifiés dépend du ranking international de la nation au 30 août 2017.

La sélection nominative de l'Equipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

## ***Epreuve contre la montre – Mardi 19 septembre 2017***

Caractéristiques de l'épreuve Contre-la-montre:

Circuit en ligne de 21,1km.

### **➡ Critères de sélectionnabilité des sportives :**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Top 20 aux CLM des épreuves WWT, 1.1; 2.1 ;
- Top 10 aux CLM des épreuves 2.2, 1.2 ;
- Top 3 sur le championnat de France CLM Elite ;
- Victoire sur des CLM nationaux ;
- Performances sur les CLM Internationaux de fin 2016.

### **➡ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

Sont sélectionnées 1 à 2 sportives titulaires démontrant des qualités spécifiques en adéquation avec le parcours spécifique du Contre-la-montre des Championnats du Monde 2017.

Les remplaçantes peuvent être des coureurs titulaires de l'épreuve en ligne.

## ***Epreuve route en ligne – Samedi 23 septembre 2017***

### Caractéristiques de l'épreuve en ligne :

- Circuit de 19, 1kms à parcourir 8 fois : 152,8kms – Parcours vallonné présentant notamment une difficulté de 1,5kms avec une pente moyenne de 6,4% (pente maximale d'environ 8%)

### **➔ Critères de sélectionnabilité des sportives :**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Top 30 sur les Epreuves classées WWT ; 1.1 ; 1.2 ;
- Top 20 sur les étapes de courses WWT, 2.1 ; 2.2.

### **➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter le titre, ou une médaille, est composée. Cette composition favorise une équipe avec des profils polyvalents dont la sélection nominative d'athlètes (titulaires et remplaçantes) s'appuie sur :

- Les résultats internationaux ;
- Les expériences et performances internationales de l'athlète dont celles relatives aux championnats internationaux ;
- La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le collectif France et notamment à contribuer à la performance de l'Equipe de France visant une médaille ;
- Les qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours caractéristiques proches des parcours spécifiques des Championnats du Monde et des rôles éventuels assignés au sein de l'équipe.

Annonce de la sélection : fin aout 2017

### **➔ Cas de blessure ou maladie :**

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle d'athlètes en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du coureur (en particulier les résultats aux JO, championnats du monde et classements aux épreuves du Women World Tour au cours de l'olympiade en cours ou précédente)



# RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr)

## Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT

E-mail : [c.hutsebaut@ffc.fr](mailto:c.hutsebaut@ffc.fr) - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

## Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Sandrine GUIRRONNET – Entraîneur National Route Dame Elite/U23
- Julien GUIBOREL – Conseiller Technique National Route Dame Junior
- Plusieurs Conseillers Techniques Régionaux auront également des missions d'encadrement et de direction de l'Equipe de France Elite/U23 Dames au cours de l'année 2017

## Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the homepage of the Fédération Française de Cyclisme website. Red callout boxes point to the following elements:

- www.ffc.fr**: The website's URL in the browser's address bar.
- DTN**: The 'Direction Technique Nationale' menu item in the top navigation bar.
- Haut Niveau / Equipe de France**: A sub-menu item under the 'DTN' section, specifically pointing to the 'HAUT NIVEAU' dropdown menu.

The website layout includes a header with the FFC logo, a main navigation bar with links like 'VIE FÉDÉRALE', 'LICENCES', 'DTN', 'CYCLISME FÉMININ', and 'LOISIRS'. The 'DTN' section is expanded, showing sub-menus for 'PRÉSENTATION DE LA DTN', 'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION', 'MÉDICAL - LUTTE CONTRE LE DOPAGE', 'HAUT NIVEAU', and 'DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES'. The 'HAUT NIVEAU' sub-menu is further expanded, showing options like 'Equipe de France', 'Les facteurs de la performance', 'Les pôles', and 'Parcours de l'excellence sportive'.